



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E2031

VALABLE JUSQU'AU 12/12/2023

ÉDITÉ LE 20/09/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/01/1986
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 04/11/2020
67 060

Raison sociale : RICOU BATIMENT
980, CHEMIN LES BARQUETS
26130 MONTSEGUR SUR LAUZON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTEILIMAR 14.86.26.1 399 209 634

Téléphone : 04 90 35 62 05
Portable :

Siret : 399 209 634 00019

Code NACE : 4399C

Site Internet : www.ricoubatiment.fr
E-mail : gisele.bernard@ricoubatiment.fr

Numéro caisse de congés payés : 8001482

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :
RICOU GESTION (888 053 345)

AXA FRANCE IARD 10353828504

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 10353828504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Effectif moyen : 29 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée) Mention RGE	09/10/2019
2121	Ravalement en maçonnerie Mention RGE	09/10/2019
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	09/10/2019
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	09/10/2019
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	09/10/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.